



Conseil de l'Union européenne
Secrétariat général

Bruxelles, le 28 mars 2022

CM 2256/22

PROCED
PE-QE

COMMUNICATION

PROCÉDURE ÉCRITE SIMPLIFIÉE

Correspondant: written.questions@consilium.europa.eu
Tél./Fax: +32-2-281.9068 / +32-2-281.6932

Objet: **RÉSULTAT DE LA PROCÉDURE ÉCRITE SIMPLIFIÉE**
engagée par la CM 2252/22
(Réponses à des questions avec demande de réponse écrite soumises par
des membres du Parlement européen)

La procédure écrite simplifiée engagée par la CM 2252/22 s'est achevée le 28 mars 2022.

Aucune objection n'a été formulée dans le délai précité.

La liste des réponses aux questions avec demande de réponse écrite qui ont été adoptées selon la
procédure écrite simplifiée figure dans le document 7025/22 PE-QE 19 + COR2.